

LE

# PODologue

*Le magazine de l'actualité et du scientifique*

MAI 2021

Entretiens de Podologie : 8 et 9 octobre

## AVANCÉES ET DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE EN PÉDICURIE-PODOLOGIE

**INSCRIVEZ-VOUS !**

**Jean-Loup Lafeuillade,  
Nouveau Président  
de la FNP**

# NICOLAS FONTANA

**PRESIDENT DU SYNDICAT DES  
PODOLOGUES PACA-CORSE**

“

L'INTELLIGENCE COLLECTIVE PERMET DE FAIRE ÉMERGER DES RÉSULTATS BIEN MEILLEURS, QUE CEUX QUE L'ON OBTIENDRAIT SEUL

”



**VOUS VENEZ D'ÊTRE ÉLU À LA PRÉSIDENTE DU SYNDICAT RÉGIONAL PACA-CORSE. POUR VOUS PRÉSENTER AUX LECTEURS DU PODOLOGUE MAGAZINE, POURRIEZ-VOUS NOUS RÉSUMER CE QU'A ÉTÉ VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?**

J'ai 36 ans. Titulaire d'un baccalauréat sciences économiques et sociales option mathématique, j'ai fait un bref passage par la faculté de médecine de Bordeaux, où j'ai découvert l'association de la Protection Civile que j'ai par la suite intégrée et qui m'a formé au premier secours en équipe (CFAPSE), puis à une spécialité de secouriste du sport (PSMS) et enfin au monitorat de secouriste. J'ai finalement intégré l'IFPP de Rennes en 2005. Durant mes années d'études, j'ai partagé le temps libre qu'il me restait entre le secourisme à la SNSM de Rennes (alors oui il n'y a ni mer, ni océan à Rennes, mais il y a beaucoup de manifestations et d'actions culturelles), le football américain et les petits boulots d'intérimaire le matin avant les cours.

Diplômé en 2008, j'ai postulé à plusieurs offres de remplacements un peu partout en France. Cependant, je me suis heurté à une discrimination à l'embauche que je n'aurais jamais soupçonnée auparavant : celle d'être un homme dans une profession majoritairement féminine. En effet, entre 2008 et 2010, je me suis vu refuser plus de 60 entretiens d'embauche, au seul motif que la praticienne recherchait exclusivement une « remplaçante ».

Pour autant, comme de nombreux praticiens qui débutent dans la profession, il me fallait assurer le remboursement des prêts étudiants que j'avais souscrits, et ce, avec des ressources plus que limitées. A cette époque, je me suis donc trouvé dans une situation de surendettement et sans autres sources de revenus que celles issues de missions d'intérim ou de CDD, purement alimentaires.

Suite à ces débuts difficiles, j'ai finalement pris la décision de m'installer à Aix-en Provence en 2010, car il m'a été donné l'opportunité de démarrer mon activité en empruntant le bureau de mon père, médecin du sport, durant les heures où il ne travaillait pas. On ne peut pas dire que la cohabitation fût des plus aisée (tant pour lui que pour moi...).

Parallèlement à mon activité libérale, j'ai conservé une activité salariée. Dans un premier temps j'ai travaillé à temps partiel au poste de conseiller de vente dans une grande enseigne d'articles de sport, et par la suite dans un magasin de bricolage le samedi et le dimanche. Ces expériences m'ont permis de comprendre les méthodes dans l'optimisation de l'organisation du travail bien spécifique à la grande distribution.

En 2015, j'ai obtenu le DU de Podologie du Sport de la faculté de médecine de Strasbourg. Puis en 2016, je me suis lancé dans une nouvelle aventure. J'ai fait la co-acquisition d'un open space de 140m², toujours à Aix en Provence. J'ai pu ainsi concevoir avec mon associé Denis Bogo (kinésithérapeute et ostéopathe) un cabinet pluridisciplinaire. Notre objectif était simple, créer une équipe complémentaire capable de prendre en charge la rééducation d'un patient de manière entièrement coordonnée et concertée. En 2020, j'ai obtenu le DIU de posturologie clinique de la Faculté des Sciences de Marseille.

**QU'EST-CE QUI VOUS A AMENÉ AU CHOIX DE L'EXERCICE DE LA PODOLOGIE ?**

Initialement, j'avais pour idée de devenir psychiatre, mais pour être honnête... dix ans d'études c'était bien trop long pour moi. Alors que j'étais inscrit en PCEMI à la faculté de médecine de Bordeaux, sans grande conviction je dois l'avouer, j'ai eu la chance de pouvoir participer à l'organisation du Marathon du Médoc en septembre 2004 (ce que j'ai d'ailleurs continué à faire jusqu'en 2015). En effet, j'ai sollicité une amie de ma mère, dermatologue à Bordeaux et médecin sur le marathon pour me permettre d'accompagner les kinés lors des soins à l'arrivée des coureurs. Mais elle a suggéré l'idée que je me plairais davantage dans l'équipe des podologues. Elle m'a donc redirigé vers Fabrice Erb, responsable de la « Team Podo ». Pour la petite histoire, il se trouve que Fabrice m'avait eu comme patient plus jeune.

Bref, la veille du marathon il y a toujours un colloque médical avec le soir un dîner dans un vignoble pour les bénévoles soignants. C'est ainsi, autour de ces quelques bouteilles de grands crus médocains, que j'ai fait la rencontre de Thomas Lestrade (podologue dans les Landes). Ce dernier, d'une incroyable gentillesse, a pris le temps de répondre à mon flot de questions sur sa profession. Puis, voyant tous ces praticiens si heureux de se retrouver, d'échanger et de partager leur expérience professionnelle, je me suis dit : « et pourquoi pas podologue ? »

Sans vraiment savoir dans quoi je me lançais, j'ai passé mes concours d'entrée en 2005. Avant même d'avoir eu les résultats, j'ai pris l'initiative de contacter Fabrice, pour lui demander s'il accepterait de m'accueillir quelques jours dans son cabinet pour voir de quoi il en retournait. Ce qu'il a d'ailleurs fait avec une grande bienveillance. Je crois que c'est à ce moment précis que je me suis dit : ok ce job est génial ! Il est tant manuel qu'intellectuel, ce qui me convenait parfaitement.

Et c'est donc comme cela que j'ai atterri à l'IFPP de Rennes en 2005. Là encore, j'ai eu la chance d'avoir une équipe pédagogique, dirigée par Gilles Le Normand, d'une patience et d'une bienveillance peu commune à une période relativement compli-

quée de ma vie personnelle. Je crois que je ne les remercierais jamais assez pour tout ce qu'ils m'ont apporté.

D'autre part, il est important pour moi de préciser que j'ai acquis ma vision de la profession et de l'organisation d'un cabinet, en grande partie en fréquentant les cabinets de Fabrice Erb (Bordeaux) et Patrick Gaudin (Aix en Provence) durant les vacances scolaires.

C'est finalement l'ensemble de ces rencontres qui ont forgé les bases de ma vie professionnelle et sans lesquelles je n'en serais probablement pas là aujourd'hui.

**APRÈS QUELQUES ANNÉES D'EXERCICE, AVEZ-VOUS LE SENTIMENT D'AVOIR FAIT LE BON CHOIX ? ÊTES-VOUS ÉPANOUI DANS VOTRE MÉTIER, QUE VOUS APPORTE-T-IL ? QU'EST-CE QUI VOUS MOTIVE LE PLUS DANS VOTRE EXERCICE ?**

Oui j'ai eu la chance d'avoir trouvé ma voie quelque peu par hasard. Aujourd'hui, je ne me verrais pas exercer un autre métier. J'aime ce que je fais, j'essaie de le faire du mieux que je peux et de mettre à la disposition des patients toute l'empathie et les compétences dont je dispose. Ce métier de soignant me donne l'opportunité de contribuer à l'amélioration de la vie de mes patients. Il me semble que l'on ne fait pas vraiment le métier de soignant par hasard. Travailler avec comme matière première l'humain, c'est parfois très compliqué et encore plus pour certains métiers du soin (infirmiers, aides-soignants etc...).

**EN DEHORS DE VOTRE FORMATION INITIALE, AVEZ-VOUS CONTINUÉ À VOUS FORMER ? A QUEL RYTHME ? DANS QUELLES DIRECTIONS ?**

J'ai pour rythme d'essayer de faire un diplôme universitaire tous les cinq ans et dans l'intervalle, chaque année, réaliser une ou plusieurs formations courtes ou même des congrès (avec la SMATSH par exemple).

12

**QU'EST-CE QUI VOUS A MOTIVÉ DANS L'ENGAGEMENT SYNDICAL ? COMMENT ÊTES-VOUS ENTRÉ EN RELATIONS AVEC LA FNP ? QUELLE OPINION EN AVIEZ-VOUS AVANT DE MIEUX CONNAÎTRE LE SYNDICAT ?**

C'est mon confrère et ancien président du SRPP PACA CORSE, David Impinna, que j'ai connu à l'époque où je fréquentai le CREPS PACA, pour observer Patrick Gaudin qui par l'organisation de soirées de formation et d'information, m'a invité à adhérer au syndicat régional, puis m'a demandé par la suite d'intégrer le conseil d'administration afin de pouvoir y apporter mon expertise.

La raison pour laquelle je me suis engagé tient au fait que j'ai pour principe de ne pas me plaindre si je n'ai pas agi d'une façon ou d'une autre pour essayer de faire évoluer les choses. Cela passe par le vote lors d'élections, le soutien du syndicat par l'adhésion ou la participation active etc.

Concernant la FNP, je n'ai pas vraiment changé de vision sur l'institution. J'ai, comme beaucoup d'entre nous, observé que depuis une dizaine d'années, a été mise en place une politique de la chaise vide et non de conciliation. En 2019, nous étions, sauf erreur de ma part, moins de quatorze milles pédicures-podologues sur l'ensemble du territoire français métropolitain et d'outre-mer. Autant dire que nous n'avions que peu d'impact sur les pouvoirs publics.

Aujourd'hui, il me semble plus pertinent d'adopter une politique des petits pas, et ce, en renouant le dialogue, plutôt que d'engager une confrontation plus directe laquelle nécessite une envergure que nous n'avons pas, du fait de notre faible représentation parmi les professionnels de santé.

**COMMENT AVEZ-VOUS ACCÉDÉ AUX RESPONSABILITÉS QUI SONT AUJOURD'HUI LES VÔTRES AU SYNDICAT ? COMMENT EST-CE QUE CELA S'EST PASSÉ CONCRÈTEMENT ?**

Concrètement, mon confrère David Impinna, pour des raisons qui lui sont propres, souhaitait se

mettre en retrait du Bureau et du Conseil d'Administration. C'est le plébiscite de mes confrères et consœurs du conseil d'administration qui m'y a finalement poussé. Pour être tout à fait franc, je n'avais pas de prétention particulière, à part celle de demeurer à disposition du SRPP PACA CORSE.

**QUELS SONT VOS OBJECTIFS EN TANT QUE NOUVEAU PRÉSIDENT ? COMMENT ALLEZ-VOUS PROCÉDER POUR ANIMER LES ADHÉRENTS ET LES MOBILISER ?**

Mes objectifs sont dans la droite ligne de ceux qui ont été fixés par l'équipe actuelle du bureau, à savoir :

- Tenter de rassembler un maximum de professionnels de la région autour de la défense des intérêts de nos adhérents, puisqu'il est bon de rappeler qu'un syndicat a pour but de représenter ses adhérents et par ricochet les intérêts de la profession. De plus, le syndicat ne peut fonctionner que par le soutien de ces derniers et la volonté de ses bénévoles.
- Proposer des formations de qualité qui intéressent le plus grand nombre.
- Créer une commission solidarité, pour accompagner et aider nos consœurs et confrères adhérents du SRPP PACA CORSE, qui se trouveraient en difficultés.

**QUELS SONT À VOTRE SENS LES PRINCIPAUX PROBLÈMES DE LA PROFESSION ET CEUX DONT VOUS PENSEZ QUE LA RÉOLUTION PEUT PASSER PAR LE SYNDICAT ?**

A mon sens, l'un des problèmes majeurs que rencontre la profession, c'est l'absence d'union autour de valeurs fédératrices. Mais ne nous jetons pas la pierre, c'est un sujet latent qui se retrouve à l'échelle de la société. C'est finalement une problématique que l'on retrouve autant en politique que sur les réseaux sociaux, espaces où l'on invective autrui dès lors que son avis diverge. Ce sont les prémisses

de ce qui pourrait s'apparenter à un risque d'effondrement de la démocratie occidentale : on ne sait plus échanger avec autrui, l'écouter, le comprendre et le cas échéant accepter que l'autre puisse ne pas être d'accord.

D'autre part, comme l'a modélisé Mancur Olson (économiste nord-américain) en 1965, dans son ouvrage « Logique de l'action collective », le « free-rider problem » ou en français « problème du passager clandestin » est un des autres problèmes que rencontre la profession et la société dans son ensemble.

S'il paraît rationnel de penser que des individus partageant des intérêts communs doivent s'unir dans le but de défendre ou d'accroître ces dits intérêts, cela ne va pas de soi pour Olson. Selon lui, il est parfois « plus rentable de regarder les autres se mobiliser et profiter, sans en partager les coûts, des gains de l'action collective ».

« En effet, si tous les salariés sont bénéficiaires des avantages obtenus par le syndicat, notamment lors d'une grève, certains peuvent estimer qu'il n'y a pas d'intérêt apparent à s'affilier, à cotiser ou à cesser le travail puisqu'il suffit - sans s'engager ni payer - d'attendre les bénéfices résultant des actions que pourra mener le syndicat. En cas de réussite de l'action collective, le passager clandestin bénéficie des gains de l'action collective sans en supporter le coût ; en cas d'échec, il ne perd rien. »

Je ne pense pas que ces problèmes fondamentaux puissent trouver leurs solutions au sein d'un syndicat ou ailleurs, mais uniquement dans l'éducation et les valeurs que nous transmettons. Cependant, il m'apparaît indispensable que les individus qui souhaitent réellement que les choses changent, puissent offrir de leur temps pour essayer de faire évoluer les choses, en prenant l'initiative de nous rejoindre. L'intelligence collective permet de faire émerger des résultats bien meilleurs, que ceux que l'on obtiendrait seul.

